

Rapport de jury

Le jury tient tout d'abord à remercier le courage et la détermination des candidats venus se présenter à cette session. Il félicite chaleureusement les lauréats et salue tout particulièrement les efforts de ceux qui sont venus se présenter une nouvelle fois à l'examen, souvent avec succès.

Remarques préliminaires

Faut-il le rappeler, la certification complémentaire FLS (« français, langue seconde / français, langue de scolarisation ») valide une compétence professionnelle spécifique qui ne relève pas du champ plus large des concours. Elle a pour objectif de constituer un vivier de professeurs capables d'assurer un enseignement particulier – classes d'initiation pour enfants non francophones, classes d'accueil, dispositifs d'accompagnement, etc. Ces professeurs sont également susceptibles d'endosser des missions liées à la formation continue sur l'ensemble du territoire français (territoires métropolitains et ultramarins).

Pour cela, l'attribution de la certification vient valider quatre domaines de compétences :

- **la solidité de la formation universitaire ou professionnelle** dans le domaine de l'enseignement du FLE ou du FLS, mettant en valeur de réelles connaissances théoriques et pratiques (pédagogie, didactique, réflexion interculturelle)
- **l'expérience et la pratique professionnelle du candidat dans la conception d'outils** et de projets pédagogiques répondant aux besoins spécifiques des élèves allophones
- **la connaissance des dispositifs et des textes officiels** qui constituent le cadre institutionnel de référence pour l'enseignement du FLS
- **la capacité du candidat à porter un regard expert et distancié sur la langue française, langue de communication et de culture** et sur sa place et son évolution parmi les autres langues.

Ces compétences sont évaluées lors d'une épreuve orale de trente minutes, conformément au texte officiel qui en fixe les modalités (B.O. n°39 du 28/10/2004). L'épreuve est constituée d'un exposé de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes. L'entretien prend notamment appui sur un rapport rédigé par le candidat et remis au préalable lors de son inscription.

Bilan 2011-2012

Lors de la session 2011, le jury a particulièrement valorisé :

- le degré d'engagement dans la réflexion pédagogique et didactique, attesté par la conception d'outils ou de projets concrets, adaptés à la situation des élèves.
- une véritable connaissance des problématiques liées non seulement à l'apprentissage d'une langue étrangère ou seconde mais aussi à l'appropriation d'une culture scolaire.
- une bonne connaissance des difficultés d'enseignement de la langue française, envisagée dans tous ses aspects (sonores et rythmiques, lexicaux, syntaxiques, etc.)

Parmi les éléments qui ont pu pénaliser certaines prestations, le jury retiendra surtout le manque d'expérience et de recul des candidats dans la conception et l'utilisation d'outils pédagogiques et didactiques s'appuyant sur une méthodologie adaptée au FLS.

Le jury rappelle que le fait d'avoir enseigné pendant quelques années en contexte multilingue ne suffit pas à nourrir une véritable compétence professionnelle spécifique. Il est essentiel de conforter cette expérience par une réflexion critique et théorique approfondie et par l'élaboration d'outils appropriés dans une perspective résolument actionnelle et interculturelle.

En espérant que ces éléments de bilan vous permettront de mieux préparer la session prochaine,
Bien cordialement,

Les membres du jury

Données quantitatives

Candidats admis : 8

Candidats présents : 26

Candidats inscrits : 28

Taux de réussite : 36%

Moyenne générale des notes attribuées : 9,3/20

Ventilation par niveau d'enseignement

	Premier degré	Second degré	Total
Présents	11	15	26
Admis	2	6	8

Ventilation des notes attribuées

Echelle des notes	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Résultats							3	4	6	5	2		1	2	1	1	1				

Moyenne : 9,3

Composition du jury

Président :

Christian Mendivé, IA-IPR de lettres

Membres :

Anick Marie Dinarque, IEN

Chantal Smith, IEN

Andrée Stephenson, IEN

Guillaume Barre, professeur et formateur en FLS

Rosange Firmin, conseillère pédagogique